

Bruxelles, le 8 février 2010

## Un nouveau logo sélectionné pour tous les produits biologiques de l'Union européenne

***La Commission européenne a annoncé aujourd'hui officiellement le gagnant du concours de conception du nouveau logo de l'Union européenne pour les produits biologiques. Au cours de ces deux derniers mois, quelque 130 000 personnes ont voté en ligne pour choisir le nouveau symbole biologique parmi les projets des trois finalistes. Le logo gagnant est celui de Dusan Milenkovic, un étudiant venu d'Allemagne dont le motif «eurofeuille» a remporté 63 % de l'ensemble des suffrages. À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, le logo biologique de l'Union européenne devra obligatoirement figurer sur tous les produits biologiques préemballés élaborés dans les États membres de l'Union et répondant aux normes requises. Pour les produits importés, il sera facultatif. L'apposition, à côté du logo de l'UE, d'autres logos à caractère privé, régional ou national sera autorisée. Le règlement relatif à l'agriculture biologique sera modifié dans les semaines qui viennent en vue d'introduire le nouveau logo dans l'une de ses annexes.***

«Je suis ravie que nous ayons maintenant un nouveau logo pour les produits alimentaires biologiques de l'Union européenne» a déclaré M<sup>me</sup> Mariann Fischer Boel, membre de la Commission chargé de l'agriculture et du développement rural, qui est à l'origine du concours de sélection du logo. «L'exercice a permis de braquer les projecteurs sur les produits de l'agriculture biologique et nous a donné un logo que tout un chacun pourra facilement reconnaître. C'est un motif esthétique et élégant, que je suis impatiente de voir sur les produits que j'achèterai à partir du mois de juillet.»

Le logo gagnant a été choisi dans le cadre d'un concours paneuropéen ouvert aux étudiants en art et en design. Constitué de personnalités internationalement reconnues, le jury a examiné presque 3 500 propositions de logos, dont les trois meilleures ont été publiées sur le site du concours ([www.ec.europa.eu/organic-logo](http://www.ec.europa.eu/organic-logo)) et soumises à un vote en ligne qui s'est achevé le 31 janvier 2010.

Le logo «eurofeuille» représente les étoiles de l'Union européenne réparties en forme de feuille sur un fond vert. C'est un symbole très simple qui fait clairement référence à deux concepts: la nature et l'Europe.

Le gagnant et les lauréats des deuxième et troisième prix seront récompensés par la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne à l'occasion d'une cérémonie officielle qui se tiendra à Bruxelles en juillet 2010; ils recevront respectivement un prix de 6 000 €, 3 500 € et 2 500 €.

Annexe: le logo retenu.

Personnes de contact:

Michael Mann: 02.299.9780

Johan Reyniers: 02.295.6728

**Le motif retenu à l'issue du concours de sélection  
du logo biologique européen**

